



Ensemble pour l'Avenir

TITRE ET CHALLENGE

■ Article 1

- 1/ Le District de Football de la Corrèze organise une coupe dénommée « Coupe Corrèze Futsal Seniors ».
- 2/ Cette coupe est remise le jour de la Finale à l'équipe gagnante à titre définitif.
- 3/ Le finaliste recevra également une coupe.

■ Article 2

- 1/ La Commission Gestion des Compétitions est chargée de l'organisation et de l'administration de la Coupe.
- 2/ La Commission se réunit chaque fois qu'elle le juge utile sur convocation de son Président.

ENGAGEMENTS

■ Article 3

- 1/ Seuls les clubs engagés en championnat départemental Futsal, affiliés et en règle, peuvent participer à la Coupe.
- 2/ Chaque club ne pourra engager qu'une équipe.
- 3/ Le District a toujours le droit de refuser l'inscription d'un club.
- 4/ Les clubs suspendus en cours de saison par la Ligue ou le District verront leur engagement annulé.
- 5/ L'engagement d'un club en Coupe de la Corrèze Futsal implique l'acceptation du présent règlement.

SYSTÈME DE L'ÉPREUVE

■ Article 4

- 1/ Chaque saison, la Commission établira le calendrier de l'épreuve en tenant compte du système adopté.
- 2/ Pour la saison 2024/2025

Matches en formule championnat aller simple - 2 poules de 3 équipes

- Victoire : 3 points
- Nul : 1 point
- Défaite : 0 point
- Forfait / Pénalité : - 1 point

En cas d'égalité au terme du championnat, le classement des équipes est effectué en tenant compte :

- Du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les équipes ex aequo.
- De la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.
- De la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble du championnat.
- Du plus grand nombre de buts marqués lors des matchs joués sur l'ensemble du championnat.

Au terme des matchs de poules

- ½ finale match aller simple : 1^{er} poule A / 2^{ème} poule B – 1^{er} poule B / 2^{ème} poule A

Le 1^{er} de poule recevra s'il possède un gymnase ; dans le cas contraire, l'équipe 2^{ème} de poule recevra.



Ensemble pour l'Avenir

3 tirs au but en cas d'égalité au terme de la rencontre.

Les deux équipes victorieuses seront qualifiées pour la grande journée des finales du jeudi 29 mai 2025 au gymnase Rollinat à Brive-la-Gaillarde.

- Match facultatif de classement aller simple 3^{ème}

Le 3^{ème} le mieux classé des 2 poules recevra s'il possède un gymnase ; dans le cas contraire, l'équipe adverse recevra.

3 tirs au but en cas d'égalité au terme des rencontres

Toutefois cette rencontre ne revêtant pas un caractère d'obligation à être jouée, aucune amende sportive et pécuniaire ne pourra être appliquée aux équipes concernées.

Au cas où aucune des équipes en opposition ne posséderait de gymnase, le match de classement sera annulé.

ARBITRES

■ **Article 5**

Les arbitres des rencontres seront désignés par la CDA sur demande de la Commission Gestion des Compétitions.

FORFAITS

■ **Article 6**

Application de l'Article 23 des Règlements Généraux du District de Football de la Corrèze.

FEUILLE DE MATCH

■ **Article 7**

Application de l'Article 27 des Règlements Généraux du District de Football de la Corrèze.

■ **Article 8**

Réserves, réclamations, évocation, appels.

Se référer aux Articles 32 à 35 des RG du District de Football de la Corrèze.

En matière d'appel, application des dispositions prévues en Assemblée Générale : délai d'appel ramené à 48 heures au lieu de 7 jours. Le comité départemental jugera en appel en dernier ressort.

■ **Article 9**

Les cas non-prévus dans le présent règlement seront tranchés par la Commission des Pratiques Foot Diversifié du District de Football de la Corrèze.

Màj 15/04/2025.



Ensemble pour l'Avenir

ANNEXE : LOIS DU JEU

DUREE DU MATCH : 50 minutes (2*25 minutes)

Un match de Futsal se déroule en deux mi-temps de 25 minutes chacune (avec une pause de 15 minutes entre les deux). Ces 25 minutes concernent le temps de jeu effectif.

TEMPS MORTS

Durant chacune des deux mi-temps, chaque équipe a la possibilité de demander auprès de l'arbitre, un temps mort d'une minute, à condition d'être en possession du ballon. Si un entraîneur décide de ne pas avoir recours au temps mort pendant la première mi-temps, il n'a pas la possibilité de le mettre de côté pour la seconde période. En cas de prolongations, aucun temps mort n'est possible.

REPLACEMENTS

Lors du coup d'envoi, cinq joueurs par équipe se trouvent sur le terrain (un gardien et quatre joueurs de champ). En tout, un maximum de 10 joueurs par équipe peut participer au match durant les 50 minutes de jeu. Ces derniers peuvent entrer et sortir du terrain aussi souvent que le souhaite l'entraîneur. La dynamique du Futsal permet de procéder aux remplacements dans le cours du jeu, à la seule condition que le nouveau joueur entre sur le terrain à l'intérieur de la zone prévue à cet effet (zone de remplacement).

SANCTIONS

Si un joueur commet une faute, l'arbitre peut décider de siffler un coup franc direct ou indirect ou bien un penalty (faute commise à l'intérieur de la surface de réparation). Comme dans le football sur gazon, il existe des cartons jaunes et rouges. Si un joueur est expulsé sur carton rouge, il peut cependant être remplacé par un autre joueur au terme des deux minutes de pénalité (qui accompagnent toujours un carton rouge). Si l'équipe concernée encaisse un but en infériorité numérique, le remplaçant peut alors entrer sur le terrain avant que les deux minutes ne soient écoulées.

GARDIEN DE BUT

Le gardien de but a le droit de toucher le ballon avec la main à l'intérieur de la surface de réparation (ligne des six mètres). Il peut par ailleurs se déplacer sur l'intégralité du terrain et dégager le ballon dans la moitié de terrain adverse. Si le portier a le ballon, que ce soit au pied ou dans la main, il doit obligatoirement effectuer une passe dans les quatre secondes qui suivent. Une fois qu'il a transmis le ballon, il n'est pas autorisé à prendre part à l'attaque consécutive sauf si l'adversaire a touché le ballon ou si le gardien se trouve dans la moitié de terrain adverse.

FAUTES D'EQUIPE

Pour chacune des mi-temps, les fautes commises par chaque équipe et sanctionnées par un coup franc ou un penalty, sont additionnées (fautes cumulées). À partir de la sixième faute cumulée, le coup de franc direct est exécuté sans mur depuis le second point de réparation (celui-ci est situé à dix mètres du but adverse et quatre mètres derrière le premier). Si la faute a été commise entre la ligne médiane et le second point de réparation, le coup franc est alors exécuté plus près du but. En cas de prolongation (pas pour ce Challenge), les fautes cumulées de la seconde mi-temps conservent leur validité et les fautes commises par la suite viennent s'y ajouter.

INFORMATIONS GENERALES

Le Futsal se joue avec un ballon au rebond optimisé, qui rebondit moins qu'un ballon de football classique. L'objectif consiste à faire rentrer ce ballon dans le but adverse, qui mesure trois mètres sur deux. Le match se dispute sous le contrôle de deux arbitres positionnés le long des deux lignes de touche. Dans ce cas, la rentrée de touche ne se fait pas à la main mais au pied. La position de hors-jeu n'existe pas en Futsal.